



---

Etaient présents : François DESCOEUR, André DUJOLS, Michel FABRE, Patrice FALIES, Bruno FAURE, François LACHAZE, Martial MEYDIEU, Jean-Noël PARRA, Albert ROCHETTE

Excusés : Jean-Yves BONY, Jean-Louis FAURE, Régis JOUDRIER, Christian LAFARGE

Ordre du Jour

Marchés de travaux

Soutien aux activités économiques

Questions diverses

---

1. Marchés de travaux

a. Avenant marché de travaux - Col de Légal (DEB 2019 092)

→ Les élus valident à l'unanimité la réalisation des avenants suivants :

- Avenant 1 au lot 11 : Vergne : +38 218.92€
- Avenant 1 au lot 12 Brunhes et Jammes: +5389.40€

b. Avenants marché de travaux MAA St Cernin (DEB 2019 050)

→ Les élus valident à l'unanimité la réalisation des avenants suivants :

- avenant 2 au lot 6 : JOANNY : -2791.00€HT.
- avenant 1 au lot 8 : Brunhes et Jammes: +201.20€HT

c. Marché de travaux - Stade St Cernin (DEB 2019 052)

→ Les élus valident à l'unanimité la réalisation des avenants suivants :

- Avenant 1 au lot 4 : Soulier : 23 549.22€HT
- Avenant 1 au lot 6 : Djilali : + 8130.00€HT

d. Avenant Marché de travaux Brasserie (DEB 2019 053)

→ Les élus valident à l'unanimité la réalisation de l'avenant au lot Espaces verts avec l'entreprise la CHARMILLE. Celui-ci n'a pas d'incidence financière mais modifie la composition des prestations demandées.

e. Marchés complémentaires de travaux Brasserie (DEB 2019 062)

→ Les élus valident à l'unanimité le marché complémentaire suivant :

- Pour la partie assainissement avec l'entreprise Berghead pour un montant de 158 874.00€

f. Alimentation BT Crématorium (DEB 2019 051)

Le Président rappelle aux élus que des travaux relatifs à l'alimentation électrique du crématorium de St Cernin doivent être réalisés. Ils sont estimés à 14 399.47€ HT dont 5759.79€ à la charge de la communauté de communes (soit 40% du montant HT)

→ Les élus valident la prise en charge par la collectivité de ces travaux d'alimentation BT.

2. Soutiens aux activités économiques

a. Soutien aux activités économiques - SARL Les trois burons (DEB 2019 067)

Le Président présente aux élus le projet du restaurant Le Col d'Aulac, SARL Les trois burons qui réalise des investissements d'électrification à hauteur de 18 000€HT.

→ Les élus décident à l'unanimité d'attribuer une subvention de 1800€ correspondant à 10% d'une dépense maximale éligible de 18000€HT à la SARL Les trois burons,

b. Soutien aux activités économiques - Garage LOUISFERT Nicolas (DEB 2019 068)

Le Président présente aux élus le projet du garage LOUISFERT Nicolas qui doit faire des travaux d'isolation sur son garage dans le cadre de son installation à hauteur de 21 142.50€HT.

→ Les élus décident à l'unanimité d'attribuer une subvention de 2114.25€ correspondant à 10% d'une dépense maximale éligible de 21142.50€HT au garage LOUISFERT Nicolas,

3. Questions diverses

a. Subvention 4L Trophy (DEB 2019 055)

→ Les élus valident à l'unanimité l'attribution d'une subvention de 300€ à l'association « Objectif 4L Trophy VCPJ » pour leur participation au 4L Trophy, raid humanitaire qui parcourt le Maroc pour distribuer des fournitures scolaires.

b. Subvention la Feina (DEB 2019 056)

→ Les élus valident l'attribution d'une subvention de 1250€ à l'association La Feina dans le cadre de leur projet de réhabiliter une grange située sur leur propriété en faisant intervenir un chantier de jeune, labélisé par l'Etat.

c. Borne Recharge Electrique Pleaux (DEB 2019 064)

Le Président présente aux élus le projet de la mairie de Pleaux qui souhaite aménager une borne de recharge pour véhicules électriques sur sa commune.

Il précise que le montant de ces travaux d'aménagements s'élève à 35 756.50€HT, le syndicat d'énergies du Cantal en prenant 35% du HT à sa charge (soit 12 514.77€).

→ les élus valident la proposition du Président de participer à hauteur de 32.5% du HT (soit une somme maximale de 11 620.86€), en fonds de concours auprès de la commune.

d. Un soir à la brune

L'association Un soir à la Brune sollicite la collectivité pour aller récupérer des équipements scéniques en Sumène Artense et les monter. Puis à la fin des représentations, aller les ramener. Les élus valident cette forme de soutien.

e. Sauvegarde du Four de Lavergne

La collectivité est sollicitée sur un projet de panneaux d'un montant total de 138€TTC. Considérant la faiblesse du montant, elle proposera à l'association de monter un projet plus global de mise en valeur du site.

f. CPTS

Le Président rappelle le projet de CPTS sur le Nord Cantal, il propose d'inviter les membres de l'association lors de la prochaine réunion de bureau.

g. Maison d'artisan d'art de Tournemire

Le Président informe les élus de la volonté des locataires d'acquérir la MAA de Tournemire. Compte tenu de l'évaluation qui a pu en être faite, les élus valident une proposition de prix à 89 200€.

h. Contrat de ruralité

Le Président informe les élus qu'il convient de procéder à la signature de la convention année 2 du contrat de ruralité. Les communes concernées vont être sollicitées en ce sens.